

Une formation diplômante sur 2 ans proposée par le CFA Le Corbusier en partenariat avec le Centre de Formation Soprema.



Le CFA Le Corbusier

Situé au terminus de la ligne A du tram de Strasbourg, le CFA du Lycée des métiers du bâtiment, des travaux publics et des arts appliqués Le Corbusier dispense les enseignements généraux, technologiques et professionnels nécessaires à la préparation d'une large palette de diplômes du bâtiment et des travaux publics dans le cadre d'une formation par alternance en apprentissage.

Les formations dispensées au CFA vont du CAP au BAC PRO.

Les pôles métiers au CFA et les autres diplômes ou titres préparés :

Electricité : CAP, BEP, BCP, BTM, BP et BAC PRO

Installations sanitaires et Thermiques : CAP installateur sanitaire, CAP installateur thermique, BCP

Gros-œuvre et travaux publics : CAP maçon, CAP canalisateur, CAP carreleur, BAC PRO

Techniques de l'architecture : BEP, BAC PRO

Structures métalliques : CAP, BAC PRO

Peinture : CAP, BCP

Bois et aluminium : CAP menuisier, CAP charpentier, CAP constructeur d'ouvrages du bâtiment en alu, verre et matériaux de synthèse

Couverture, ferblanterie-zinguerie : CAP et CTM

Les apprentis ont accès au restaurant scolaire du lycée et à son internat (forfait annuel de 191 euros pour l'hébergement). Un important programme de restructuration de l'établissement fera passer d'ici 6 ans la surface totale des ateliers de 9000 à 16000m².

Information : www.lyceecorbusier.com

CFA Le Corbusier

15 rue Lixenbuhl – 67400 Illkirch Graffenstaden
Tél. : 03 88 66 87 66
www.lyceecorbusier.com

Formation bénéficiant du soutien de la Région Alsace, des Chambres des Métiers d'Alsace, des Chambres de Commerce et de l'Industrie, Corporation, et de la FFB.

Le Centre de Formation SOPREMA

SOPREMA est l'un des leaders de l'étanchéité dans le monde.

Depuis 1976, SOPREMA dispose de son propre centre de formation agréé à Strasbourg. Les actions de formation dispensées sont principalement des stages pratiques de mise en œuvre des systèmes d'étanchéité ou de bardage.

D'autres actions de formation, telles que la sécurité sur les chantiers ou encore la conduite d'engins sont également proposées par le centre. Plus de 3500 stagiaires ont suivi une formation au cours des dix dernières années.

Le centre de formation a été entièrement rénové en 2004 et dispose aujourd'hui de nouveaux moyens tels que :

- ▶ Structure métallique grandeur nature servant de maquette
- ▶ 200 m² d'ateliers équipés de postes de travail individuels
- ▶ Salles de cours
- ▶ Auditorium

Enfin l'équipe de formation se compose notamment de 5 formateurs qualifiés pour toutes les techniques de mise en œuvre et intervenant régulièrement sur les chantiers.

▶ Profession Etancheur



Un métier dans un secteur qui recrute !

CAP Etancheur du Bâtiment et des Travaux Publics

Une formation diplômante sur 2 ans proposée en apprentissage par le CFA Le Corbusier en partenariat avec le Centre de Formation Soprema ouverte à tous les jeunes et à toutes les entreprises formatrices*.

Etancheur ? qu'est-ce que c'est ?

Le métier

Le métier consiste à réaliser une enveloppe étanche autour d'un bâtiment pour le protéger des intempéries. L'étancheur intervient donc à la fois au niveau des toitures et des façades.

Pour la toiture, la soudure au chalumeau de rouleaux de membranes d'étanchéité constitue la technique de mise en œuvre la plus courante. Il existe également d'autres procédés de mise en œuvre :

- o application de résines et d'asphalte
- o soudure à air chaud
- o fixation mécanique
- o collage à froid ou par procédé auto-adhésif

L'étancheur réalise aussi la pose de bardages métalliques permettant l'habillage des façades des bâtiments industriels et commerciaux. Il assure également l'étanchéité des ponts, tunnels, bassins et autres ouvrages d'art.

Quelles sont mes chances de trouver un emploi à l'issue de ma formation ?

Actuellement la profession recrute de très nombreux étancheurs. Le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP) est le premier employeur de France, présent sur tout le territoire. Le BTP crée chaque année plus de 60 000 emplois. Il joue un rôle économique primordial et propose une grande variété de métiers techniques.

Quel sera mon salaire ?

Il est fréquent qu'après obtention du CAP, le salaire brut mensuel de départ d'un étancheur s'élève à 1300 €. Ce salaire évolue rapidement en fonction des compétences.

Quelles sont mes perspectives de carrière ?

L'étancheur évolue rapidement vers le statut de compagnon professionnel, puis de chef d'équipe voire de conducteur de travaux.

Quelles sont les qualités pour réussir dans ce métier ?

L'étanchéité est un domaine technique. Il fait appel à l'autonomie, au savoir-faire, au sens des responsabilités et de la sécurité.

Il faut aimer le travail en équipe, en plein air, bénéficier d'une bonne condition physique et bien sûr ne pas souffrir de vertige !



Mise en œuvre de l'étanchéité par soudure
Aéroport Strasbourg Entzheim



Formation au bardage
Centre de formation Soprema



Chantier Hôpital Civil de Strasbourg
22 000 m² d'étanchéité



Formation à la mise en œuvre de résine
Centre de formation Soprema

La formation par l'apprentissage

Comment se former ?

L'apprentissage est un excellent moyen de se former à ce métier; il permet de conjuguer théorie et pratique. Il s'effectue en alternance : 1/3 du temps en CFA pour la formation générale et technologique et 2/3 du temps en entreprise pour la partie pratique.

La formation est validée par un diplôme d'état : le CAP "Etancheur du bâtiment et des Travaux Publics". L'entreprise responsable de la formation désigne pour chaque apprenti un Maître d'Apprentissage.

Le Centre de Formation des Apprentis Le Corbusier à Illkirch (67) prépare à ce diplôme en partenariat avec le Centre de Formation SOPREMA*.

Quel est le statut et le salaire de l'apprenti ?

L'apprenti est un salarié en formation sous contrat d'apprentissage. Son salaire mensuel est supérieur ou égal aux minima mentionnés dans le tableau ci-dessous :

Année d'exécution du contrat	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Avant 16 ans jusqu'à moins de 18 ans	≥ 25 % du SMIC	≥ 37 % du SMIC
De 18 ans à moins de 21 ans	≥ 41 % du SMIC	≥ 49 % du SMIC
21 ans et plus	≥ 53 % du SMC ⁽¹⁾	≥ 61 % du SMC ⁽¹⁾

Informations données à titre indicatif sous réserve de modifications conventionnelles ou législatives.

⁽¹⁾ Salaire minimum conventionnel prévu par la convention collective pour le poste occupé s'il est plus favorable.

Il bénéficie en plus des avantages suivants :

- o exonération des charges sociales
- o salaire non imposable
- o carte d'étudiant en apprentissage
- o prise en compte des années d'apprentissage pour le calcul de la retraite
- o maintien des allocations familiales si les conditions d'obtention sont remplies.



Formation à la soudure de membrane d'étanchéité
Centre de formation Soprema



Auditorium - Centre de formation Soprema

Comment s'inscrire ?

Vous avez terminé votre scolarité obligatoire (16 ans ou 15 sortant de 3^{ème}) ou vous êtes salarié et souhaitez reprendre une formation, contactez :

Le CFA Le Corbusier : 15 rue Lixenbuhl - 67400 Illkirch-Graffenstaden - Tél. 03 88 66 87 66

Le Centre de Formation Soprema : 14 rue de Saint Nazaire - 67000 Strasbourg - Tél. 03 88 79 84 26 - Fax 03 88 79 84 01 ou l'un des organismes suivants.

Chambres des Métiers d'Alsace
Strasbourg
Espace Européen de l'Entreprise
BP 10011 SCHILTIGHEIM
30, avenue de l'Europe
67013 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 03 88 19 79 79 - Fax : 03 88 19 60 65
E-mail : cma@cm-alsace.fr

Colmar
13, avenue de la République
B.P. 609 - 68009 COLMAR Cedex
Tél. : 03 89 20 84 50 - Fax : 03 89 24 40 42
E-mail : cma.colmar@cm-alsace.fr

Mulhouse
12, boulevard de l'Europe
BP 3007 - 68061 MULHOUSE CEDEX
Tél. : 03 89 46 89 00 - Fax : 03 89 45 44 40
E-mail : cma.mulhouse@cm-alsace.fr

Chambres de Commerce et d'Industrie
Strasbourg
Chambre de Commerce et d'Industrie
de Strasbourg et du Bas-Rhin
Pole Formation
234 avenue de Colmar - BP 267
67021 STRASBOURG cedex 1
Tél : 03 88 43 08 00 - Fax : 03 88 43 08 55
E- mail : n.krall@strasbourg.cci.fr

Colmar
CCI de Colmar et du Centre-Alsace
1, place de la Gare - BP 7
68001 COLMAR Cedex
Tél : 03 89 20 20 20 - Fax : 03 89 20 20 21
E- mail : ccicca@colmar.cci.fr

Mulhouse
8 rue du 17 Novembre
BP 1088 - F 68051 MULHOUSE Cedex
Tél : 03 89 66 71 71 - Fax : 03 89 66 71 39
E- mail : pointA@mulhouse.cci.fr

ou à la Mission Locale la plus proche de votre domicile

Consultez également les offres sur les sites
www.cm-alsace.fr
www.strasbourg.cci.fr/apprentissage
www.colmar.cci.fr
www.mulhouse.cci.fr